

Département
du Haut-Rhin

Arrondissement
d'Altkirch

Nombre des Conseillers élus
en fonction :
19
Conseillers présents
16

COMMUNE D'ILLFURTH

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 7 juillet 2025

DCM 2025.07.07-48

Sous la présidence de Monsieur **Christian SUTTER**, maire d'Illfurth

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les adjoints au maire : **Benoit GOEPFERT, Danielle BUHLER, Fabienne BAMOND**, - Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : **Bertrand MARCONNET, Martine KLEINMANN, Sylvie PERRIN, Eric APTEL, Véronique GEHIN, Benoit WOLF, Anne SEITHER, Pierre LEHE, Olivier BELLOUIN, Emilie ERISMANN, Carine TSCHIEMBER, Pierre GANSER.**

Etaient absents excusés et ont donné procuration :

- Monsieur **Jean WEISENHORN** à Monsieur **Olivier BELLOUIN**
- Monsieur **Pierre Paul KIENTZ** à Monsieur **Christian SUTTER**
- Madame **Régine DOLLÉ** à Madame **Emilie ERISMANN**

Madame **Danielle BUHLER** a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : LOT 5 – AVENANT N° 1 – ALSASOL – REVETEMENTS DE SOLS - CARRELAGES:

Il s'agit d'une plus-value pour ajout d'un béton ciré par-dessus le support actuel afin de combler des fissures apparentes et consolider ainsi le sol.

Montant de l'avenant : 4 245,15 €HT, soit 5 094,18€TTC.

Soit + 10,88% de plus-value sur le montant initial du marché.

Nouveau montant du marché public :

	H.T	TTC	Plus value par rapport au montant initial
Montant initial du marché public	39 016,03	46 819,24	
Avenant n° 1	4 245,15	5 094,18	+10,88%
TOTAL	43 261,18	51 913,42	+ 10,88%

Il est proposé au Conseil municipal :

D'APPROUVER les termes de l'avenant n°1 pour le LOT 5 – REVETEMENTS DE SOLS – CARRELAGES,

D'AUTORISER Monsieur le Maire, à signer l'avenants n°1 pour le LOT 5 – REVETEMENTS DE SOLS – CARRELAGES,

DE CHARGER Monsieur le Maire de toutes les démarches utiles à l'exécution du présent avenant.

Après en avoir délibéré

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

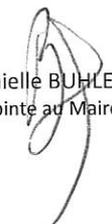
APPROUVE les termes de l'avenant n°1 pour le LOT 5 – REVETEMENTS DE SOLS - CARRELAGES

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer l'avenant n°1 pour le LOT 5 – REVETEMENTS DE SOLS - CARRELAGES

CHARGE Monsieur le Maire, de toutes les démarches utiles à l'exécution du présent avenant.

ILLFURTH, le 8 juillet 2025


Christian SUTTER
Maire d'ILLFURTH


Danielle BUHLER
Adjointe au Maire

Envoyé en préfecture le 15/07/2025

Reçu en préfecture le 15/07/2025

Publié le

ID : 068-216801522-20250707-DCM202548-DE

